



Comment faire pour obtenir l'annulation d'un jugement

Par **sissi**, le **27/12/2010 à 17:28**

Bonjour, rnje souhaite connaitre la procédure à suivre pour les raisons suivantes: rn1 mon ex-mari me harcèle continuellement, ne détruis psychologiquement notre fillette de 7 1/2 est suivi par un medecin rn2 cerise sur le gateau en déposant une plainte pour non présentation d'enfant le 26 12 2010 à la lecture de l'avenant il apparait qu'il n'y à pas d'heure précise pour venir chercher notre enfant lors de son wee-end mais (à partir de) je souhaite changer tout cela car il profite de cette situation me convoqué sans cesse à la gengarmeriernmerci aide urgente

Par **Marion2**, le **27/12/2010 à 17:46**

Vous saisissez en courrier recommandé AR le JAF afin que soient précisées les dates et heures pour venir chercher l'enfant et pour ramener l'enfant.

Par **mimi493**, le **27/12/2010 à 19:41**

Et voyez avec votre avocat pour déposer plainte soit pour dénonciation calomnieuse, soit pour dénonciation de fait imaginaire

Par **sissi**, le **28/12/2010** à **19:48**

bonsoir rnmerci de vos conseils j'ai vus un avocat aujourd'hui et j'ai lancé une procédure dans les deux sens, et demain je dépose plainte pour harcèlement, mensonges ,et calomnies.